

PROVINCE DE QUÉBEC

Commission scolaire des Navigateurs

5^e séance, année 2018-2109

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 4 février 2019, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

Sont présents :

Madame Ève Lapointe	Commissaire parent
Madame Annik Laliberté	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Émilie Châteauneuf	Membre
Madame Renée-Claude Lavoie	Membre
Madame Maude Deslauriers-Talbot	Membre substitut au comité de parents
Madame Magalie Roy	Membre substitut
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Ann-Renée Belzile	Représentante du personnel enseignant
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel

Sont absents :

Madame Mélissa Marceau	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Caroline Robidoux	Membre
Madame Cathy Ribicki	Membre
Monsieur Frédéric Paquin	Membre substitut
Monsieur Christophe Mertz	Membre substitut
Madame Sophie Eve	Représentante du personnel de soutien
Madame Virginie Hamel	Représentante Au Voilier de Lily APHL
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école
Madame Sonia Bédard	Représentante direction d'école substitut
Madame Maude Julien	Représentante du centre de pédiatrie sociale de Lévis

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente, madame Ève Lapointe, déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h 03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

On propose l'ajout du sujet « démission » au point 4.

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Tanguay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Démission
5. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2019
6. Suivis au procès-verbal
 - 6.1 Lettre à la présidence du Syndicat des Deux-Rives
 - 6.2 Proportion clientèle ÉHDAA versus clientèle totale
7. Présentation du trouble visuo-spatial (invitées : Dominique Labrecque et Mélanie Rousseau)

PAUSE – 20 H 30

8. Congrès ITA - informations
9. Présentation de la trajectoire d'intervention CSDN
10. Rapports
 - 10.1 Président
 - 10.2 Direction générale
 - 10.3 Trésorier
 - 10.4 Représentant du Comité de parents
 - 10.5 Commissaire parent
 - 10.6 Sous-comités
11. Les bons coups
12. Correspondances
13. Prochaine réunion
14. Levée de la séance

CCSÉHDAA-18-19-30

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

4. Démission

Madame Ève Lapointe annonce aux membres que madame Caroline Robidoux a remis sa démission. Elle fera suivre aux membres les lettres de démission de mesdames Nathalie Maltais et Caroline Robidoux dans les jours à venir. Du fait de cette seconde résignation de poste à titre de « membre », deux sièges demeurent vacants. Pour cette raison, la présence des substituts lors des réunions comptera pour atteindre le quorum.

5. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2019

IL EST PROPOSÉ par madame Renée-Claude Lavoie et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 14 janvier 2019 tel quel.

CCSÉHDAA-18-19-31

ADOPTÉE à l'unanimité

6. Suivis au procès-verbal

6.1 – Point 5.1 – Suivis au procès-verbal du 7 mai 2018 : Lettre à la présidence du Syndicat des Deux-Rives

Madame Ève Lapointe a terminé la composition de la lettre, mais souhaite la soumettre à madame Sandra Cauchon, secrétaire générale à la commission scolaire, pour approbation. Ainsi, elle sera présentée aux membres une fois cette dernière étape complétée, c'est-à-dire lors de la prochaine rencontre.

6.2 – Point 8 – Statistiques sur la clientèle ÉHDAA : proportion ÉHDAA versus la clientèle totale

Madame Martine Sénéchal ne détenant pas les informations pour le moment, le point sera reconduit lors de la prochaine rencontre.

7. Présentation du trouble visuo-spatial (invitées : Dominique Labrecque et Mélanie Rousseau)

Madame Martine Sénéchal commence par présenter les deux invitées, mesdames Dominique Labrecque et Mélanie Rousseau.

Dominique Labrecque : ressource régionale en déficience motrice/organique. A entre autres pour mandat de développer toutes sortes d'outils de soutien, et ce, pour 9 commissions scolaires. Elle travaille en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques, les différents partenaires et gestionnaires des milieux scolaires dans lesquels elle gravite.

Mélanie Rousseau : conseillère pédagogique dans l'équipe d'adaptation scolaire. Responsable des volets déficience auditive, visuelle, motrice, intellectuelle et syndrome de Gilles de La Tourette.

Madame Martine Sénéchal poursuit en expliquant que son désir, en organisant cette présentation, est de répondre au besoin d'information au sujet du trouble visuo-spatial lui ayant été exprimé par plusieurs membres du comité. Elle souhaite également les outiller afin qu'ils soient mieux à même de répondre aux questions des autres parents à ce sujet.

D'entrée de jeu, les deux spécialistes expliquent qu'il importe de parler de « difficultés » visuo-spatiales et non de « trouble » puisqu'il s'agit d'un symptôme, et non d'un diagnostic en soi. Les objectifs qu'elles poursuivent dans le cadre de la présentation sont :

- comprendre que les difficultés visuo-spatiales sont présentes dans plusieurs problématiques;
- sensibiliser les participants aux impacts de ces difficultés;
- connaître une diversité d'interventions qui aident selon l'origine et les besoins des élèves.

Les invitées poursuivent leur présentation en projetant un document visuel et en exposant différentes définitions et paramètres utilisés pour qualifier les difficultés visuo-spatiales.

8. Congrès ITA – informations

Madame Ève Lapointe confirme aux membres qu'elle participera au congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage (ITA) ayant lieu du 27 au 29 mars prochain, où elle représentera le comité de parents de la CSDN. Monsieur Frédéric Paquin et madame Annik Laliberté y assisteront également à titre de membres du CCSÉHDAA. Madame Ève Lapointe fera

parvenir aux membres la liste des conférences auxquelles ils assisteront et des résumés desdites présentations seront transmis par messagerie à l'ensemble des membres après la tenue du congrès.

Pause – 20 h 26

9. Présentation de la trajectoire d'intervention CSDN

Madame Martine Sénéchal présente aux membres le schéma explicitant la trajectoire d'intervention à la CSDN lorsque des difficultés sont observées chez un enfant. On y décrit entre autres les interventions et la gradation des étapes mises de l'avant par les différents intervenants du milieu scolaire pouvant être amenés à agir dans la situation. Madame Martine Sénéchal présente ensuite les différentes classes ressources et les particularités relatives à chacune. À ce sujet, les membres détiennent de nombreuses interrogations et à la lumière des réponses obtenues, ils ont formulé le commentaire qu'il serait pertinent de renommer certaines classes si elles ne sont pas nécessairement adaptées à ce à quoi réfère leur titre en termes de services.

10. Rapports

10.1 Président

Madame Ève Lapointe tient à souligner la semaine des enseignants et le travail remarquable qu'ils font au quotidien pour les élèves de la CSDN. Elle mentionne également qu'elle offrira une conférence le 12 mars prochain au cégep de Sainte-Foy. Celle-ci s'adresse aux étudiants en technique d'éducation à l'enfance afin de les sensibiliser à la réalité de la vie de parents ayant des enfants à besoins particuliers. Elle leur explicitera entre autres le rôle important qu'ils ont à l'égard du développement des habiletés sociales de ces enfants.

10.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal informe les membres que les enseignants de la CSDN ont désormais un groupe Facebook sur lequel ils peuvent afficher les suppléances qu'ils ont à combler.

Elle poursuit en soulignant que la semaine du 11 au 15 février est celle de la persévérance scolaire, et qu'il pourrait être intéressant de poser des gestes et/ou énoncer des propos à cet effet.

Elle termine en mentionnant que le processus de classement pour la prochaine année scolaire est bien amorcé. Les directions ont déjà identifié les enfants au sujet desquels ils se questionnent à savoir dans quelle classe les envoyer. Au cours du mois de février, les conseillers pédagogiques accompagneront les milieux à choisir les meilleurs services à la lumière des besoins qu'ils identifient chez les élèves concernés.

10.3 Trésorerie

Madame Mélissa Marceau étant absente, il n'y a rien à signaler.

10.4 Représentant du Comité de parents

Madame Ève Lapointe explique que lors de la dernière réunion du comité, les membres ont assisté à une conférence intitulée « ils sont nés là-dedans ». Elle avait pour thème la technologie et son utilisation par les enfants et était particulièrement axée sur le volet de sensibilisation à faire à ce sujet.

10.5 Commissaire parent

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

10.6 Sous-comités

Rien à signaler.

11 Les bons coups

Madame Geneviève Lévesque informe les membres du fait que les élèves des classes ont mis de l'avant une petite entreprise pour la St-Valentin, et vendent entre autres des chocolats. Elle annonce également la tenue d'une rencontre sur la transition primaire-secondaire le 5 février de 19 h à 21 h (70 parents inscrits).

Madame Ève Lapointe souligne que les classes CPC de l'école Guillaume-Couture amorcent la production d'un nouveau lot de sacs réutilisables faits par les élèves, et dont la vente servira au financement de leurs sorties scolaires.

Les membres tiennent à signifier leur contentement à l'égard de la présentation de ce soir faite par mesdames Labrecque et Rousseau.

12 Correspondances

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

13 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 1^{er} avril à 19h00.

14 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Tanguay et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 25.

Ève Lapointe
Présidente

Andréanne Bastille
Secrétaire